

## ARRETE n° 23-233

Portant nomination des co-responsables du programme SN

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

### ARRETE

#### Article 1 :

Mesdames Farah CHEHADE et Samiha AYED, Enseignantes Chercheuses, sont nommées co-responsables du programme Systèmes Numériques (SN) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 31 mai 2025.

#### Article 2 :

Cette fonction relève des activités d'intérêt pédagogique du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 31 mai 2023

Le délégant,



Pr Christophe Collet  
Directeur de l'UTT



Original      Service des affaires juridiques  
Copies        Intéressées  
                    Direction des ressources humaines  
                    Agence comptable  
Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)